



ANNONCE DU GEL DU POINT D'INDICE 2014 : LES FONCTIONNAIRES SONT ÉCŒURÉS !

La Ministre de la Décentralisation, de la Réforme de l'Etat et de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, vient d'annoncer dans la presse le futur gel du point d'indice des fonctionnaires pour 2014. Si cela est confirmé dans le budget, cela serait la 4ème année consécutive que le salaire des fonctionnaires serait gelé.



Tant la méthode que la décision sont inacceptables !

Aucun gouvernement, même le plus libéral, n'avait encore osé geler le salaire, donc le pouvoir d'achat des fonctionnaires, pendant 4 années consécutivement. Cette annonce

démontre à quel point la France s'inscrit pleinement dans les politiques d'austérité dictées par les institutions européennes et internationales.

FO, à l'image de la très grande majorité des fonctionnaires, en a assez de ces attaques en règle contre la Fonction publique et ses agents !

Après le rapport Moreau qui veut diminuer les pensions des fonctionnaires, voici maintenant le gel de leur pouvoir d'achat, une fois de plus les fonctionnaires sont cloués au pilori de l'austérité.

De plus, l'Etat en tant qu'employeur donne un signe très négatif aux entreprises : inutile de revaloriser les salaires dans le secteur privé, on ne le fait même plus pour les fonctionnaires !

Rappelons qu'il y a un mois à propos des carrières et des rémunérations des fonctionnaires, la Ministre en personne avait annoncé une clause de revoyure pour discuter du point d'indice 2014 en milieu d'année.

Si ces propos devaient être confirmés et traduits dans la Loi de Finances 2014, cela serait, pour FO, une véritable trahison et remettrait en cause le dialogue social transparent et sincère que revendiquait jusqu'à ce jour le gouvernement.

FO demande à Mme Lebranchu de préciser très rapidement et sans aucune ambiguïté les intentions du gouvernement en matière de rémunérations et de carrière des fonctionnaires.

Un document développant ses orientations devient une nécessité absolue pour que FO puisse s'engager dans des discussions et négociations constructives.

Si la Ministre de la Fonction publique n'entend pas l'attente des agents, le rapport de force sera inévitable !

Les fonctionnaires en ont assez d'être la variable d'ajustement des politiques budgétaires quand des milliards de cadeaux sont faits à la finance et à "l'optimisation" fiscale !

Fiers de leurs missions et de leur implication de Service public rendu au profit des usagers, les fonctionnaires revendiquent un vrai salaire, une amélioration de leur pouvoir d'achat, de leur carrière, de leur pension, de leurs conditions de travail... et c'est tout simplement légitime !

CONFÉRENCE SOCIALE : SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS DANS LES TABLES RONDES

Pendant les deux jours de la conférence sociale des 20 et 21 juin dernier, la délégation FO, conduite par Jean-Claude MAILLY, a défendu les positions et revendications de l'organisation au sein des différentes tables rondes.

Dans ces grands-messes, qui n'ont pas été réclamées par FO, la présence de la Confédération était nécessaire pour réaffirmer les positions et analyses et ne pas laisser s'installer un "consensus" sous couvert d'accompagnement ou de démarche codécisionnelle.

À l'issue de la conférence, comme l'an dernier le gouvernement a fait connaître sa feuille de route, feuille de route qui n'engage pas FO et qui comporte d'ailleurs des décisions non discutées dans les 6 tables rondes.

- Table ronde n°1 : Mobiliser pour l'emploi et la formation professionnelle

- Table ronde n°2 : Améliorer les conditions de travail, prévenir les risques et protéger la santé des salariés

- Table ronde n°3 : Développer les filières et anticiper les emplois de demain

- Table ronde n°4 : Assurer l'avenir des retraites et de notre protection sociale

- Table ronde n°5 : Moderniser l'action publique pour conforter notre modèle de service public

- Table ronde n°6 : Relancer l'Europe sociale



STAGE D'ADAPTATION 1^{ER} MÉTIER DES LAURÉATS EP ET L/A DE B EN A (ANNÉE 2013) : UN DÉLAI DE ROUTE DE 3 JOURS EST ACCORDÉ DU 28 AU 30 AOÛT 2013



Par un message du 25 juin 2013, la DGFIP vient d'informer les directions que les lauréats de l'examen professionnel et de la liste d'aptitude de B en A pourront

bénéficier de trois jours de délais de route avant le début de leur stage d'adaptation au premier métier, soit les 28, 29 et 30 août 2013, quelle que soit leur direction d'affectation.

Dans ces conditions, une dérogation exceptionnelle à la règle limitant l'absence du service à 31 jours d'absence consécutifs est autorisée, au titre de 2013, pour les seuls lauréats de l'examen professionnel et de la liste d'aptitude de B en A, dans la mesure où ceux-ci sont actuellement invités à consommer leurs droits à repos au cours du mois d'août précédant leur nouvelle prise de fonction.